

Recueil des Actes Administratifs

Conseil départemental du 24 mai 2018

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

CONSEIL DEPARTEMENTAL

ASSEMBLEES (11510).....1077

Recomposition de la Commission permanente du Conseil départemental1077

Extrait des délibérations

ASSEMBLEES (11510)

RECOMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

DELIBERATION DEFINITIVE :

Le Conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.3122-6,

Vu la proposition du Président du Conseil départemental relative à la Commission Permanente,

Vu les conclusions des Commissions organiques réunies en une séance de « toutes Commissions réunies » le 24 mai 2018,

Après en avoir délibéré,

- Décide que les vacances constatées au sein de la Commission permanente feront chacune l'objet d'un remplacement,
- Autorise le Président du Conseil départemental à procéder aux opérations ayant pour objet de combler cette vacance.



AFFAIRES JURIDIQUES
Service des Assemblées

Tél. : 03 29 45 77 12 - fax : 03 29 45 77 89

PROCES-VERBAL
de la réunion du Conseil départemental
du jeudi 24 mai 2018

RECOMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU
CONSEIL DEPARTEMENTAL

Sous la présidence de M. Claude LEONARD, Président du Conseil départemental,

L'Assemblée départementale a décidé de procéder à l'élection pour les sièges vacants de la Commission permanente.

Conformément à l'article L 3122-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est ensuite procédé, sous la Présidence de M. Claude LEONARD, Président du Conseil départemental à cette élection.

Dans l'heure qui suit la décision du Conseil départemental de compléter la Commission permanente, les candidatures sont déposées auprès du Président.

M. Claude LEONARD, Président du Conseil départemental, suspend la séance pour un délai d'une heure.

Suspension de la séance à 10h42

Reprise de la séance à 11h42

A l'expiration de ce délai d'une heure, il est constaté par le Président du Conseil départemental :

1 candidature a été déposée pour le poste de 3^{ème} Vice-Président et une seule pour le poste de membre de la Commission permanente :

3^{ème} Vice-Président : M. Sylvain DENOYELLE

Membre de la Commission permanente : M. André JANNOT

La Commission permanente est ainsi composée :

Du Président : M. Claude LEONARD

De 10 Vice-Présidents :

1^{er} Vice-Président : Jean Marie MISSLER
2^{ème} Vice-Présidente : Hélène SIGOT-LEMOINE
3^{ème} Vice-Président : Sylvain DENOYELLE
4^{ème} Vice-Présidente : Véronique PHILIPPE
5^{ème} Vice-Président : Serge NAHANT
6^{ème} Vice-Présidente : Danielle COMBE
7^{ème} Vice-Président : Stéphane PERRIN
8^{ème} Vice-Présidente : Elisabeth GUERQUIN
9^{ème} Vice-Président : Arnaud MERVEILLE
10^{ème} Vice-Présidente : Evelyne JACQUET

De 23 autres membres :

11 ^{ème} membre	Gérard ABBAS
12 ^{ème} membre	Dominique AARNINK GEMINEL
13 ^{ème} membre	Pierre BURGAIN
14 ^{ème} membre	Nicole HEINTZMANN
15 ^{ème} membre	Jean - Louis CANOVA
16 ^{ème} membre	Catherine BERTAUX
17 ^{ème} membre	Jérôme DUMONT
18 ^{ème} membre	Patricia CHAMPION
19 ^{ème} membre	Samuel HAZARD
20 ^{ème} membre	Marie Jeanne DUMONT
21 ^{ème} membre	Jean - François LAMORLETTE
22 ^{ème} membre	Martine JOLY
23 ^{ème} membre	Yves PELTIER
24 ^{ème} membre	Isabelle JOCHYMSKI
25 ^{ème} membre	Jean PICART
26 ^{ème} membre	Régine MUNERELLE
27 ^{ème} membre	André JANNOT
28 ^{ème} membre	Arlette PALANSON
29 ^{ème} membre	Daniel RUHLAND
30 ^{ème} membre	Marie-Christine TONNER
31 ^{ème} membre	Jean-Philippe VAUTRIN
32 ^{ème} membre	Frédérique SERRE
33 ^{ème} membre	Marie-Astrid STRAUSS

Fait à Bar-le-Duc, le 24 mai 2018

Le Président du Conseil départemental,

M. Claude LEONARD



Directeur de la Publication et responsable de la rédaction :

M. Claude LEONARD, Président du Conseil départemental

Imprimeur : Imprimerie Départementale
Place Pierre-François GOSSIN
55012 BAR-LE-DUC Cedex

Editeur : Département de la Meuse
Hôtel du Département
Place Pierre-François GOSSIN
55012 BAR-LE-DUC Cedex

Date de parution : 24/05/2018

Date de dépôt légal : 24/05/2018